

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II Le Gloria in excelsis. — III Lettre Pastorale, aux fidèles de la paroisse de Varennes, sur le tableau de Sainte Anne. — IV Les Indulgences. — V A propos du tableau de la cathédrale. — VI Violettes de Noël. — VII S. Ex. Mgr Falconio à Saint-Hyacinthe. — VIII Confirmation. — IX Décret "Urbis et Orbis" relatif à l'année sainte. — X Société d'une messe. — XI Nouvelles de Rome. — XII Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Dimanche, le 24. — A 3 heures de l'après-midi, confirmation ; clôture de la retraite des hommes, sermon, consécration à la sainte Vierge et bénédiction papale ; salut solennel du Saint-Sacrement.

A minuit, messe pontificale suivie de la bénédiction papale.

Lundi, le 25. - A 10 heures, grand'messe solennelle.

A 3.15 heures, vêpres solennelles suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, le 27. — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL Dimanche, le 24 décembre

On annonce les fêtes de Noël, de saint Etienne, de saint Jean — et, dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, le *Te Deum* pour le dernier dimanche de l'année.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL Dimanche, le 7 janvier

Diocèse de Montréal. — Solennité des titulaires de Sainte-Geneviève (Berthier et île de Montréal).

Diocèse de Valleyfield. - Solennité du titulaire de Saint-Télesphore.

Le Gloria in excelsia

N la nuit de Noël, les bergers entendirent dans les cieux ce chant de triomphe et d'espérance: Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. C'est à ce cantique des anges que remonte l'hymne chantée par l'Eglise au saint sacrifice de la messe après le Kyrie-eleison. Les autres versets de cette hymne appelée pour cela l'hymne angélique, ne sont que le développement de ces premières paroles; ils furent ajoutés par les docteurs, dit le vime concile de Tolède. C'est une hymne véritable, dit saint Augustin, parce qu'elle est consacrée à la gloire de Dieu.

Dans cette hymne il y a deux idées principales: l'une de louange, et l'autre de supplication. L'hymne commence par glorifier Dieu; puis arrivée au Fils, la seconde personne, elle se transforme en prières.

Gloire d Dieu, au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Ce sublime et triomphal début renferme en même temps une exposition et une division simple, claire et précise du mystère : la gloire de Dieu et la paix aux hommes. Voilà toute la religion; voilà tout le but de nos prières; voilà tout ce que Dieu a droit d'exiger de l'homme, et tout ce que l'homme peut désirer pour lui-même.

Gloire à Dieu. L'homme, en se révoltant contre son créateur et son maître, l'avait méprisée cette gloire de Dieu; mais l'outrage fait au Très-Haut a été amplement réparé; Dieu a trouvé un adorateur digne de lui et une expiation suffisante. Et quelle plus grande gloire pour Dieu que d'être adoré par un Homme-Dieu qui doit être une victime toujours sainte, toujours agréable!

Paix aux hommes! Comment les hommes auraient-ils pu avoir la paix, tant qu'ils se sentaient sous le coup des vengeances divines; mais Jésus-Christ nous a réconciliés avec Dieu; et c'est ainsi qu'en rendant gloire à son Père, il nous a donné la paix, purifiant par son sang, selon la parole de saint Paul, tout ce qui est dans le ciel et sur la terre. Or, cette paix n'est donnée qu'aux hommes de

té pou amour Com Tout é

Com Tout é cours d thousis tions, e

Nous de notr Nous bienfai

Nous re et à qui déj

Nous
de cette
ne avec
de la sa
Ciel, Pé
Aprè

cation, qui effac effacez êtes la 1 tés, avez vaillé et votre Pè tes-nous qui som frances. tre médi tife sain innocent les cieux des victi comme f êtes le seu Saint-Es

Telle e

bonne volonté, c'est-à-dire, à ceux qui ont une bonne volonté pour Dieu, qui l'aiment et qui lui sont soumis par amour.

Comment célébrer dignement cet inestimable bienfait? Tout émue d'une si grande miséricorde qui vient au secours d'une si grande misère, toute pleine d'un saint enthousiasme, l'Eglise se répand en louanges, en bénédictions, en actions de grâces.

Nous vous louons, Seigneur, comme le sujet inépuisable de notre admiration et de nos louanges.

Nous vous bénissons, Seigneur, comme notre souverain bienfaiteur, avec un cœur plein de reconnaissance.

Nous vous glorifions, en désirant consacrer à votre gloire et à votre service tout ce qui est en nous et tout ce qui dépend de nous.

Nous vous rendons grâces à cause de votre grande gloire, de cette gloire qui éclate dans l'union de la nature humaine avec la nature divine, le chef-d'œuvre de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu. Seigneur Dieu, roi du Ciel, Père Tout-Puissant.

Après la louange et l'action de grâces, vient la supplication, la prière. S'adressant au Fils, l'Eglise lui dit : Vous qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous ; vous qui effacez les péchés du monde recevez notre prière. Vous qui êtes la victime sans tache, chargée d'expier nos iniquités, avez pitié de nous. O Vous qui, après avoir tant travaillé et tant souffert, êtes maintenent assis à la droite de votre Père, ayez pitié de nous vos frères selon la chair ; faites-nous ressentir les effets de votre miséricorde à nous qui sommes ici-bas dans les travaux, les peines et les souffrances. Et c'est à bon droit que nous comptons sur votre médiation, parceque vous êtes le seul saint, le seul Pontife saint, selon la parole de saint Paul, le seul Pontife innocent, sans tache, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux ; qui, par conséquent n'êtes pas obligé d'offrir des victimes pour vous, avant d'en offrir pour le peuple, comme fait le prêtre qui vous représente à l'autel. Vous êtes le seul Seigneur, le seul Très-Haut égal à Dieu, avec le Saint-Esprit dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

Telle est l'hymne angélique, cantique de joie et de re-

l'une

econ-

is les

Gloria:

ntatis.

chan-

Kurie.

pour

ent de

teurs.

i terre
iphal
une
: la
i reli-

que

mme

créa-)ieu; paré; ation que vic-

nt-ils coup sconà son g, seiel et

res de

connaissance, et en même temps prière pleine de ferveur et d'onction. On y trouve parfaitement exprimées les quatre fins du sacrifice, l'adoration, l'action de graces, l'expiation et la demande. Pendant ce temps de Noël, aimons à le répéter auprès du berceau de Jésus-Enfant. C'est le chant qui convient le mieux à nos cœurs. Pour célébrer les célestes bienfaits de l'Incarnation, il suffit d'unir nos voix de la terre aux voix du ciel, qui ne cessent de redire: Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

A...

LETTRE PASTORALE

AUX

Fidèles de la paroisse de Varennes

SIII

LE TABLEAU DE SAINTE ANNE

NE discussion s'était élevée dans la paroisse de Varennes au sujet d'un tableau de sainte Anne. Ce tableau, couronné par le Souverain-Pontife, quelques-uns le voulaient garder dans l'église paroissiale d'autres dans la chapelle de Sainte-Anne qui fut construite à cette fin. Le différend, soumis à Mgr l'archevêque, vient d'être réglé par Sa Grandeur dans un document épiscopal que nous sommes autorisé à reproduire:

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

Aux fidèles ae la paroisse de Varennes, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chèrs frères,

Nous venons répondre aux requêtes qui nous ont été adressées, relativement au tableau de sainte Anne que vous avez le bonheur de posséder dans votre paroisse depuis longtemps.

Ce qu dans les c'est l'ar ne, et la pelle sa ces noble

La qu exposé : pelle où divergen premier nore, à v très chèr

1 — I
tement d
exprès d'
verbal de
francs-ter
Cette cha
naissance
rait aller
nous obli
le tableau
qu'il y se

2 - M

glorieuse nous voul le dernieu euse possi tuaire, à serons her roisse, soi de celle à comprene trations pre clat qu'ils à-dire le p

lement. à

quaxpiamons est le ébrer r nos dire:

> se de nne. ntife, ssiale cons-

> > LIQUE

nent

Notre-

essées,

Ce qui nous a frappé particulièrement dans ces requêtes, comme dans les entrevues que nous avons eues avec quelques-uns d'entre vous c'est l'amour, la vénération que vous avez pour votre auguste patronne, et la piété dont vous entourez tous l'image antique qui vous rappelle sa puissance et sa bonté. Nous ne pouvons que vous féliciter de ces nobles sentiments.

La question est de savoir où ce tableau devra être conservée et exposé: sera-ce dans l'église paroissiale, ou bien dans la petite chapelle où il était jusqu'en ces derniers temps ? Il y a parmi vous divergence d'opinions et de désirs, et vous vous êtes adressés à votre premier pasteur, vous engageant, avec un esprit de foi qui vous honore, à vous soumettre entièrement à sa décision. Cette dicision, nos très chèrs frères, la voici:

- 1 La chapelle actuelle de votre village a été construite du consentement de tous les paroissiens, pour remplacer l'ancienne, et dans le but exprès d'y conserver le précieux tableau de sainte Anne. Le procès verbal de l'assemblée des maguilliers, anciens et nouveaux, et des francs-tenanciers de Varennes, tenue le 2 mars 1862, en fait foi. Cette chapelle est donc comme un ex-voto de la piété et de la reconnaissance de toute la paroisse. En enlever maintenant le tableau serait aller contre des intention clairement exprimées et que la justice nous oblige de respecter. Nous décrétons donc par les présentes, que le tableau de la bonne sainte Anne sera transféré à la chapelle et qu'il y sera déposé à la place qui lui convient, pour y être vénéré.
- 2 Mais désireux de faire rendre un culte plus solennel à votre glorieuse patronne pendant le mois que la piété catholique lui a dédié, nous voulons que son tableau soit transporté à votre église paroissiale le dernier jour de juin, en procession, et avec toute la pompe religieuse possible. Il y restera exposé tout le mois de juillet dans le sanctuaire, à l'endroit que M. le curé jugera le plus convenable. Nous serons heureux de voir s'organiser des pèlerinages, soit de la paroisse, soit des paroisses étrangères, pour implorer la protection de celle à qui notre pays est redevable de tant de bienfaits. Vous le comprenez, nos très chers frères, ces pèlerinages et les autres démonstrations pieuses se feront dans votre belle et vaste église avec un clat qu'ils ne sauraient avoir ailleurs. Le mois de juillet terminé, c'està-dire le premier d'août, le tableau sera reporté, encore processionnel lement, à la petite chapelle où votre grande confiance en sainte Anne

continuera de vous conduire, pour y prier, y présenter vos actions de grâces et y exposer vos besoins.

Sûr que vous accepterez notre décision, comme vous nous l'avez promis, et que toute discussion va cesser, nous vous donnons à tous, nos très chers frères, notre plus cordiale bénédiction.

Sera la présente lettre pastorale lue au prone de l'église paroissiale de Varennes, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le seizième jour du mois de décembre de l'année mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre chancelier.

+ PAUL, ARCH. DE MONTREAL.

Par mandement de Mgr l'archevêque,

EMILE ROY, ptre,

Chancelier.

LES INDULGENCES

DE LEUR AUTHENTICITÉ

E Cardinal Gotti, naguère encore préfet de la Congrégation des Indulgences, a fait procéder à la révision des indulgences accréditées parmi les fidèles.

En conséquence de cet examen, la Sacrée Congrégation a établi et publié les règles suivantes, relatives à l'authenticité des indulgences.

"Règle I. — Toutes les indulgences qui se trouvent dans la dernière collection publiée par la Congrégation des Indulgences sont authentiques. (Il s'agit de la Raccolta di orazini e pie opere éditée à la Propagande en 1898).

"Règle II. — Les indulgences générales qui ne se trouvent point dans cette collection, ou qui auraient été accordée après sa publication, ne doivent être tenues pour authentiques que lorsque l'original de la concession aura été reconnu par la Sacrée Congrégation des Indulgences

à laqu

"R cordée confré église se tro par la avec s

"Retiques conter volant bation doit se netten

quées nées, q

que l'e

"Re les ind feuille les on modali supers des con

gères laux fic délivra indulgapocry

"Rè des ind elles so à laquelle il faut le montrer sous peine de nullité de la concession.

"Règle III. — Sont authentiques les indulgences accordées aux Ordres et Congrégations religieux, aux archiconfréries, confréries, pieuses unions et sociétés, quelques église plus célèbres, lieux pieux et objets de dévotion qui se trouvent dans des sommaires reconnus et approuvés par la Sacrée Congrégation des Indulgences et publiés avec son autorité ou sa permission.

"Règle IV. — Ne sont point regardées comme authentiques les indulgences, soit générales, soit particulières, contenues dans les livres, brochures, sommaires feuilles volantes ou même dans les images imprimées sans l'approbation de l'autorité compétente. Cette approbation ne doit se donner qu'après un diligent examen et être très nettement exprimée.

"Règle V. — Sont apocryphes ou complètement révoquées les indulgences de mille ou plusieurs milliers d'années, quelle que soit l'époque de leur concession.

"Règle VI. — Sont suspectes les indulgences plénières que l'on assure concédées à la récitation de quelques paroles, l'indulgence in articulo mortis exceptée.

"Règle VII. — Doivent être rejetées comme apocryphes les indulgences qui se trouvent dans des brochures, des feuilles volantes, imprimées ou manuscrites, dans lesquelles on promet des indulgences, excédant l'usage et la modalité de ces concessions, pour des motifs légers ou superstitieux, à cause de révélations incertaines ou sous des conditions illusoires.

"Règle VIII. — Doivent être rejetées comme mensongères les brochures ou feuilles dans lesquelles on promet aux fidèles, contre la récitation de telle ou telle prière, la délivrance d'une ou plusieurs âmes du purgatoire, et les indulgences que l'on dit ajoutées à cette promesse sont apocryphes.

"Règle IX. — Sont apocryphes ou gravement suspectes les indulgences que l'on donne de concession récente, si elles sont d'un nombre d'années ou de jours inusités."

et le

l'avez

tous,

parois-

année

celier.

Conà la i les

ation then-

ation Rac-898).

trou-5 acpour aura nces

A PROPOS DU TABLEAU DE LA CATHEDRALE

OSabonnés aimeront sans doute à lire les lettres échangées, après l'inauguration du tableau de la cathédrale, entre Mgr l'archevêque de Montréal et l'artiste M. Ernest Laurent.

Lettre de Mgr l'archevêque

Archevêché de Montréal, le 21 novembre 1899.

M. Ernest Laurent, Paris.

Cher monsieur,

J'ai présidé aujourd'hui même, à l'issue de la grand'messe, au dévoilement du tableau offer à la cathédrale de Montréal par le gouvernement de la République française. M. le cousul général de France et plusieurs des principaux résidents français de la ville assistaient à la cérémonie.

Un religieux de la compagnie de Jésus, le révérend Père Turgeon, a prononcé à cette occasion une éloquente allocution, au cours de laquelle la générosité des donnateurs et le talent de l'artiste ont été loués comme ils le méritent. J'ai voulu moi-même ajouter quelques paroles, pour remercier le gouvernement français du témoignage de haute estime qu'une pensée fraternelle lui a inspiréde donner à la métropole du Canada.

Votre œuvre a ravi d'admiration tous les assistants. Tout nous y semble simplement parfait, la composition du sujet, la vérité historique, l'admirable et grave harmonie des nuances, l'impression de recueillement et de ferveur profonde des personnages. Je ne saurais, par conséquent, assez vous féliciter, et trop remercier le gouvernement français de vous avoir confié l'exécution de la magnifique peinture, dont vient de s'enrichir mon église cathédrale.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec mes plus vives félicitations,. l'assurance de mes sentiments dévoués.

+ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

A Sa Gr

Mo

En ho dont vou A mon r une form

Le fait même tre m'adress merci di tiste et d

En den pour moi gratitude



la fenêtr lourde et aux pau

Dans l allumett ni espéra grelottan repose le lade, héla

Des vie qui s'est ver qui,

LE

hanathée M.

399.

ie, au gou-Franaient

geon, rs de a ont outer s du spiré

us y érité presages ... rcier le la rale. ions.

AL.

Lettre de M. Ernest Laurent

Paris, ce 7 décembre 1899.

A Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

Monseigneur,

En homme profondément touché des marques de parfaite bontédont vous m'honorez, je voudrais vous très bien dire ma gratitude. A mon regret, je suis peintre seulement, donc malhabile à donner une forme écrite à ce que je sens.

Le fait que mon œuvre avait eu votre approbation, m'était en luimême très sensible; les paroles si bienveillantes que vous voulez bien m'adresser, me comblent ; je ne sais rien y répondre autre qu'un merci dit simplement, mais de tout mon cœur de catholique, d'artiste et de français.

En demandant à votre Grandeur sa bénédiction pour les miens et pour moi, je la prie d'agréer l'expression émue de mes sentiments de gratitude et de très profond respect.

ERNEST LAURENT.

Peintre.

VIOLETTES DE NOEL

ANS le logis sombre et froid, au septième étage, rue Maubuée, deux petites filles grelottent, l'une contre l'autre serrées, pendant qu'au dehors, sur la fenêtre en tabatière, la neige s'accumule et s'entasse, lourde et opaque .comme un grand suaire glacé mortel, aux pauvres gens.

Dans le logis sombre et froid, il n'y a ni pain ni vin, ni allumettes ni bougies, ni feu ni caresses, ni affection ni espérance. Il n'y a que les deux seules petites filles grelottant, l'une contre l'autre serrées devant le lit où repose le corps fiévreux de la mère de famille bien ma-

lade, hélas!....

Des violettes d'hiver, achetées le matin par la mère, qui s'est traînée jusqu'aux Halles, de pâles violettes d'hiver qui, elles aussi, paraissent avoir froid et semblent se faner sous l'action de la bise aigre et discordante pénétrant par les fentes dans le misérable taudis.

Dans le triste silence du grabat sordide, une voix s'élève, une voix sombre et navrante, qui semble sentir d'un tombeau.

— Bianca... Maria... mes petites... allez vendre les bouquets, mes pauvres anges. Tâchez d'être de retour avant que je sois plus mal. Je serais si heureuse de boire un peu d'eau sucrée dans laquelle on aurait pressé un citron. Cela me ranimerait pour un jour de plus, peut-être... Je retrouverais le pays dans ce parfum que j'aime tant. Je me croirais encore à Pouzzoles, au sein du golfe napolitain où se joue la mer bleue comme le ciel du Bon Dieu! Allez, mes enfants, mes chéries... Mes lèvres me brûlent, et ma gorge est desséchée... Allez, je vous aimerai bien...

*

Les deux petites sortent. O les mignonnes!...Elles n'ont point dîné, et descendent l'escalier quatre à quatre pour obéir à leur maman mourante.

Les voici sur les grands boulevards lumineux, où les lampes Edison mettent des reflets métalliques sur les blancs visages des passants enveloppés d'épaisses four-rures. Il tombe une pluie fine et glacée. Les voici, l'éventaire au cou, psalmodiant leur mélopée plaintive et traînante.

— Un jolie bouquet, madame... Deux sous seulement je vous en prie... Ma mère est bien malade.

Un vieillard s'est arrêté, saisi par la sincérité de l'innocente prière.

— Et qu'a-t-elle ta maman, ma fillette ? demanda-t-il bienveillamment à l'aînée des petites filles.

Elle se meurt, monsieur. Il paraît que si elle pouvait boire un verre d'eau sucrée avec du citron, cela la remettrait.

Le vieux monsieur, cotte fois ne cache point son étonnement.

Est-ce loin, ta maman ? demanda-t-il, très intrigué.
 Oh, oui, monsieur. C'est rue Maubuée, 17, au septième.

— Veux-tu m'y conduire ?

nos vi

sous. 1

va che

les fleu de soit mère...

Et v

plait, l'ment l'délabré Le vi

péfaction — Fi

le scul cienne Et to font bo

— Si rauque, perdu v yage d' tre... Ne si froid

elle...so Elle n'e

Elle r

Mais dans ch Bartoloi de tous tes de N cette his habitude vres gen

péné-

x s'ér d'un

s bouavant re un eitron. être... nt. Je iapoli-Dieu! ûlent.

pien...

n'ont pour

où les ur les four-'évenit traî-

ient je

le l'in-

da-t-il

ouvait remet-

ı éton-

rigué. u sep- Non, monsieur... Pas avant que nous ayons vendu nos violettes.

— Mais je vous les achète vos violettes. Tenez voilà cent

sous. Est-ce le prix ?

— C'est trop, monsieur...Qnatorze bonquets à deux sous cela fait vingt-huit sous....Je vais vous rendre....Bianca,

va chercher de la monnaie....

— C'est inutile...Gardez tout l'argent. Je garde toutes les fleurs. C'est Noël, ce soir...Et il faut que tout le monde soit heureux. Et maintenant, conduisez-moi chez votre mère...Mais avant, allons acheter des citrons et du sucre.

Et voici le cortège, un trio très respectable, s'il vous plait, l'hiver entre deux printemps, qui escalade péniblement l'escalier sale et visqueux qui mène à la mansarde délabrée.

Le vieux monsieur, en entrant dans cette chambre où l'on respire une atmosphère de mort, jette un cri de stu-

péfaction.

— Fiamina! s'écrie-t-il... Mon " modèle!" Malheureuse femme!... Pourquoi ne m'avoir pas écrit? Crois-tu que le sculpteur Bartoloni aurait laissé sans secours son ancienne Cléopâtre?...

Et tous trois s'empressent autour de la malade, et lui

font boire la liqueur tant désirée.

— Signor, dit la pauvre, dont la voix s'éteint et devient rauque, mon mari est mort... Et nous autres, nous avons perdu votre traces... Nous vous croyions à Venise, en voyage d'études... Mais... je vous en supplie... Maître illustre... Ne laissez pas les petites à l'abandon, dans ce Paris si froid et si cruel... Protègez-les, signor... Et je vous bénis..

Elle ne peut achever. L'aile noire de la mort plane sur elle...son souffle dernier vient de passer sur ses lèvres.

Elle n'est plus...

Mais Bianca et Maria seront recueillies et dotée s. et dans chacune de leurs corbeilles de noces, le sculpteur Bartoloni, leur père adoptif, mettra sûrement, en dehors de tous bijoux et parures, sept petits bouquets de violettes de Noël, afin d'inspirer à leurs maris, qui connaîtront cette histoire, la pitié pour les déshérités, et la douce habitude de visiter les mansardes où gémissent les pauvres gens.

S. BX. MGR FALCONIC

A Saint-Hyacinthe



ES comptes-rendus journaliers de la visite de Son Excellence Mgr Falconio à Saint-Hyacinthe, publiés d'abord dans un journal de cette ville *La Tribune*, ont été recueil-

lis et mis en brochure.

Cette intéressante et jolie plaquette vient de nous être envoyée. Nous l'avons parcourue tout d'un trait; et il n'est personne assurément qui n'en ferait autant : on n'interrompt pas volontiers le plaisir de savourer des pages aussi charmantes. L'exemplaire se vend cinq centins seulement. Que nos lecteurs le demandent à leur libraire.

Les récits de ce genre ne s'analysent pas. Aussi bien nous ne tenterons point de le faire; mais dans la démonstration remarquablement distinguée et sympathique dont Mgr Falconio a été l'objet à Saint-Hyacinthe, il est deux points qui méritent d'être relevés à cause de leur caractère exceptionnel: la visite à M. le maire, chevalier de Pie IX, et la réception à l'Hôtel de ville.

Qu'il nous soit permis de citer ici, textuellement, les pages où ces événements sont rapportés.

Visite à M. le Maire

28 NOVEMBRE. — Mgr le Délégué Apostolique a voulu faire visite à S. H. le maire de Saint-Hyacinthe. Son Excellence tenait à donner ce témoignage de bienveillence au premier magistrat d'une cité, dont l'esprit de foi et l'attachement au pape l'ont vivement impressionné. Egalement, elle aimait à honorer un ancien zouave, dont la poitrire porte avec tant de dignité les décorations de l'ordre pontificale de Pie IX.

M. le maire et Mme. la mairesse out reçu avec une parfaite distinction leur illustre visiteur, accompagné de Mgr de Druzipara et de plusieurs membres du clergé. M. le maire ne s'est pas contenté d'appeler les bénédictions de Mgr le Délégué sur lui-même et toute sa famille ; il l'a aussi prié de bénir sa résidence, ce que Mgr Falconio a fait de grand cœur.

M. le c Délégué Mgr Caj maison c sée lui vi de le béni volontier

Nous 1 inspiration

28 Noverend à l'Esecrétaire zaine d'au Près de

et dans le M. le n préparée Ville a fa calm rem

Mgr de pose l'assi mairesse, pressent d Decelles à beaucoup admis aup

Dames e bonheur d Excellence chacun ave beau de vo Délégué, p anneau pas

Jamais & unanimes e venus salue M. le chevalier Richer s'est alors souvenu qu'en 1853, un autre Délégué Apostolique, le premier qui eût encore visité le Canada, Mgr Cajetan Bedini, fai ait à Saint-Hyacinthe la bénédiction d'une maison qui a toujours porté depuis le titre de Villa Bedini. La pensée lui vint de faire attacher à son cottage le nom du prélat qui venait de le bénir. Il en fit la prière à Son Excellence, qui lui octroya très volontiers cette faveur.

Nous félicitons chaleureusement M. le maire de cette heureuse inspiration, et du grand honneur dont sa maison vient d'être l'objet. Que la *Villa Falconio* reçoive tous nos vœux de prospérité!

Réception à l'Hôtel de Ville

28 NOVEMBRE. — A sept heures et demie, ce soir, Mgr Falconio se rend à l'Hôtel de Ville. Mgr de Druzipara lui fait cortège, avec les secrétaires de la Délégation, les chanoines de l'évêché et une quinzaine d'autres prêtres séculiers et réguliers de la ville et du diocèse.

Près de trois mille personnes stationnent sur la place du marché, et dans les rues où doit passer Son Excellence.

M. le maire reçoit le distingué visiteur et le conduit sur l'estrade préparée pour le recevoir, dans la salle municipale, que le Conseil de Ville a fait décorer brillamment, et que la fanfare du Cercle Montcalm remplit de douces harmonies.

Mgr de Druzipara présente au Délégué l'élite nombreuse qui compose l'assistance. Puis, à la suite de M. le maire et, de Mme. la mairesse, et de MM les échevins de la cité, tous les citoyens qui se pressent dans l'Hôtel de Ville sont aussi presentés un à un par Mgr Decelles à Son Excellence. Ils étaient venus en grande foule; et beaucoup durent attendre au dehors, que le départ des premiers admis auprès du Délégué leur fit une place dans la salle de réception.

Dames et messieurs, petits et grands, riches et pauvres, eurent le bonheur d'approcher le représentant du Souverain-Pontife. Son Excellence reçut les hommages de tout Saint-Hyacinthe, accueillant chacun avec de bonnes paroles et de bienveillants sourires. Il était beau de voir l'empressement de la foule se portant aux pieds du Délégué, pour recevoir sa bénédiction, presser sa main et baiser son anneau pastoral.

Jamais Saint-Hyacinthe n'a vu un pareil tribut d'hommages si unanimes et spontanés. On porte à 2,000 le nombre de ceux qui sont venus saluer le représentant de Léon XIII.

ecueil-

rovée.

plaivend

e tenuablebjet à vés à , che-

où ces

visite
doncité,
apresont la
conti-

ara et itenté toute FalcoC'était bien là le plus beau couronnement possible de cette grande et honorable visite qui marque une page splendide dans l'histoire de Saint-Hyacinthe, et des souvenirs inoubliables au fond de tous les cœurs.

Après la réception, Mgr le Délégué bénit l'assistance, et est reconduit à l'évêché aux sons de la fanfare.

On avait illuminé sur tout le passage du Délégué, du palais épiscopal à l'Hôtel de Ville.

Les édifices publics, les maisons religieuses, un grand nombre de résidences privées présentaient le plus gai coup d'œil. Si nous n'osons faire aucune mention spéciale, c'est qu'un trop grand nombre de personnes auraient le droit d'être particulièrement félicitées.

CONFIRMATION

l'occasion de la clôture de la mission générale de l'Avent dans la ville de Montréal, Mgr l'archevêque donnera la confirmation dimanche le 24, à 3.15 heures de l'après-midi, dans son église cathédrale.

Décret " Trbis et Orbis"

Relatif à l'année sainte

A Sacrée Congrégation des Rites, par un décret en date du 13 novembre dernier, annonce que le Saint-Père a daigné accorder au monde catholique une faveur extraordinaire, à l'occasion du grand pardon de l'année jubilaire et du renouvellement du siècle.

Voici en quoi consiste cette faveur. Léon XIII permet que le jour du 31 décembre, tant cette année qui finit que l'année future, on puisse, dans toutes les églises et chapelles où se conserve la Sainte Eucharistie, célébrer la messe à minuit en présence du Très Saint-Sacrement exposé, et même y donner la communion aux fidèles.

Le document ajoute qu'on ne doit user de ce privilège qu'avec l'autorisation de l'ordinaire.

Cette atorisation, nous sommes averti que Mgr l'archevêque de Montréal la donne dans une circulaire, qui sera lue demain dans toutes les églises du diocèse.

Masi, comme la permission de biner n'est pas accordée par le décret, il ne pourra y avoir de messe durant la nuit du 31 décembre au 1 janvier dans les paroisses où il n'y a qu'un seul prêtre.

L'autorisation épiscopale, dont il est ici question, ne vaut que pour cette année. Elle sera sans doute renouvelée l'an prochain.

Mgr 1 Polycary Société d'



gences atta

La cong de la cérén veille de N aux effets

La cérén où un trôn que pour l

Des trib

La Sacré en vertu d du 31 décer toutes les é la messe de nion, afin d finissant et

C'est auss tiplier les g canonisation de la Bienh procédure e

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 19 décembre 1899. Mgr Louis-Zéphirin Champoux, P. A., curé de Saint-Polycarpe, décédé le 17 du courant, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre, chancelier.

NOUVELLES DE ROME

A chancelerie apostolique a commencé le 18 novembre l'expédition, aux évêques du monde entier, de la bulle pontificale contenant les prescriptons pour obtention des indulgences attachées au grand jubilé de l'année sainte.

Cette bulle sera lue dans toutes les églises de l'univers.

La congrégation du cérémonial, a, de son côté, fixé tous les détails de la cérémonie de l'ouverture de l'année sainte, qui aura lieu la veille de Noël, à midi, et non le soir, pour ne pas exposer le Pape aux effets de la basse température du déclin du jour.

La cérémonie se fera au portique de la basilique de Saint-Pierre, où un trôme sera dressé en face de la Porte sainte, qui ne s'ouvre que pour le jubilé.

Des tribunes seront installées pour le corps diplomatique et les rares invités.

La Sacrée Congrégation des Rites a publié un décret Urbis et orbis: en vertu duquel le Souverain-Pontife accorde que, pendant la nuit du 31 décembre 1899 et celle du 31 décembre 1900, on pourra, dans toutes les églises où le Saint-Sacrement sera exposé, célébrer à minuit. la messe de la Circoncision et y donner aux fidèles la sainte communion, afin de consacrer à Notre Sauveur la dernière année du siècle finissant et la première du XXe siècle depuis la Rédemption.

C'est aussi pour sanctifier la dernière année de notre siècle et multiplier les grâces du Jubilé, que seront célébrées en 1900 les deux canonisations annoncées du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle et de la Bienheureuse Rita de Cascia, ainsi que les béatifications dont la procédure est ou va être terminée, à savoir des Vénérables : Marie

ans la n dile.

rande

stoire us les

econ-

pisco-

bre de s n'ombre

> 13 noer au ardon

our du a, dans , céléosé, et

auto-

Monttes les

cret, il anvier

e pour

Madeleine Martinengo, du diocèse de Brescia, capucine ; Jeanne de Lestonnac, du diocèse de Bordeaux, fondatrice de l'intitut des filles de Marie ; Crescentia Hæssin, du diocèse d'Augsbourg, en Bavière, franciscaine ; comme aussi la béatification des martyrs que la Société des missions étrangères compte en Chine, en Cochinchine et au Tonkin.

On anuone de Milan l'orgnisation du premier pèlerinage qui viendra assister à l'ouverture du Jubilé. Ces pèlerins pourrout assister à la messe que le Pape célèbrera le 1er janvier 1900, probablement à Saint-Pierre.

- —La république d'Haïti qui, depuis assez longtemps, n'avait plus de rapports officiels avec le Saint-Siège, vient de les renouer par l'envoi à Rome d'un nouveau ministre, dans la personne de M. Joseph-Jean Dalbémar. Il vient d'être reçu par le Souverain-Pontife pour la présentation des lettres de créance.
- S. Em. le Cardinal Parrocchi, vicaire de Sa Sainteté, est nommé vice-chance i r de l'Eglise romaine; il est remplacé par Mgr Dominique Jacobini dans sa charge de cardinal-vicaire. S. Em. le cardinal Gotti devient préfet de la Sainte Congrégation des Evêques et des Réguliers, en remplacement de S. Em. le cardinal Séraphin Vannutelli, nommé grand-pénitencier.
- Un ancien journaliste, qui fit ses débuts au Petit Journal, où il compta de fidèles amis après son départ, M. de Combes, avait pris le froc du moine assomptionniste, au grand étonnement de ses confrères. Après deux années de noviciat, mardi, jour de la Présentation et anniversaire de la mort du T. R. P. d'Alzon, il prononçait à Rome, ses vœux perpétuels dans le souterrain de la Confession de Saint-Pierre, où le T. R. P, d'Alzon célébra sa première messe il y a soixante-cinq ans.

AUX PRIERES

Sr Marie de la Visitation, née Marie-Denise Leduc, professe de chœur, des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Mgr Louis-Zéphirin Champoux, protonotaire apostolique et curé de Saint-Polycarpe, décédé à Saint-Polycarpe.